

DOMAINE DE MAURILENE

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

841, route des Pugets - 06700 SAINT LAURENT DU VAR

GROS ŒUVRE

- Construction conforme aux nouvelles normes parasismiques EUROCODE 8
- Fondation en béton armé suivant étude de sol et prescriptions de l'ingénieur BA
- Plancher et murs en béton armé, épaisseur suivants calculs de l'ingénieur BA et réglementation acoustique en vigueur.

ISOLATION THERMIQUE

- Isolation thermique sera l'élément principal dans le cadre de l'obtention du label RT2012
- Isolation des sous-faces de dalles dans parkings et parties communes closes sous les logements par flocages de laine de roche ou pose de panneaux isolants.
- Les épaisseurs et qualité des isolants seront déterminés selon étude de l'Ingénieur Thermicien respectant les nouvelles normes RT 2012.

CLOISONS

- Cloisons de distribution du type cloisons sèches en plaque de plâtre d'épaisseur total 72 mm avec laine minérale, avec protection hydrofuge dans les salles de bain et d'eau.

FACADE

- Les façades des bâtiments seront revêtues selon calepinage de l'Architecte d'enduit teinté et de peinture, - Les terrasses seront étanchées, les sous-faces des balcons et terrasses recevront une peinture pliolite. - Les garde-corps en façades seront en Aluminium ou béton peint selon le calepinage des façades de l'Architecte.
- Les teintes des éléments en façades seront au choix de l'architecte.

TOITURE

- Terrasse inaccessible en béton armé recouvert par une étanchéité sur isolation thermique ou tuile canal.

PARTIES COMMUNES

HALLS D'ENTREE

- Sol au rez-de-chaussée en grés cérame ou pierre avec plinthes assorties au choix de l'Architecte et du Décorateur.
- Revêtement vinylique décoratif et/ou peinture décorative, miroir au choix de l'Architecte et du Décorateur.
- Faux-plafond en plaques de plâtre perforées peintes avec luminaires encastrés ou en appliques.
- Porte d'ascenseur en harmonie avec la décoration d'ensemble.
- Façade des halls d'entrée réalisée par un ensemble en verre et aluminium laqué.

PALIERES DE CIRCULATION

- Sol en grés cérame ou pierre avec plinthes assorties au choix de l'Architecte.
- Revêtement vinylique décoratif et /ou peinture décorative sur les murs au choix de l'Architecte et du Décorateur.
- Faux-plafond en plaques de plâtre perforées peintes.
- Porte d'ascenseur en harmonie avec la décoration d'ensemble.

EQUIPEMENTS

- Accès aux halls des bâtiments par vidéophone relié à chaque appartement. - Eclairage automatique des paliers et entrées par détecteurs de présence.

GARAGES ET ACCES VEHICULES

- Porte automatique d'accès au sous-sol
- Sol dallage ciment lissé brut
- Plafond béton ragrée ou isolant thermique rapportée selon dispositions

JARDINS & EXTERIEURS

- Les jardins communs proches des voies seront traités dans leur ensemble et arborés.
- Eclairage nocturne des cheminements piétons

AMENAGEMENT DES APPARTEMENTS

PORTES D'ENTREE

- Porte iso-blindée, serrure de sûreté, faces peintes, moulures décoratives, poignée de tirage ou pommeau.

MENUISERIES EXTERIEURES

- Menuiseries en aluminium laqué ou PVC, suivant besoins techniques (RT 2012), avec double isolant (suivant nécessité technique), coulissant ou ouvrant à la française - Occultations par volets roulants électriques avec commande centralisée

MENUISERIES INTERIEURES

- Portes intérieures post-formées à parement avec quincaillerie.
- Huisseries métalliques pour toutes les portes intérieures.
- Portes de placards, coulissants ou pivotants selon plan appartement

RENETEMENTS DE SOLS – PLINTHES

- Entrée/séjour/cuisine
Carrelage d'environ 45x45 cm avec plinthes bois médium.
- Chambres et dégagement nuit :
Carrelage d'environ 45x45 cm ou 20x45 cm avec plinthes bois médium.
- Salle de bain et Salle d'eau
Carrelage d'environ 45x45 cm ou 20x45 cm
- Terrasses et balcons

Mise en place des dalles posées sur plots (couleur au choix de l'architecte) offrant ainsi une accessibilité optimale depuis le logement.

REVETEMENTS MURAUX

- Mur traité en peinture lisse blanche murs et plafonds, en glycérophtalique pour les pièces humides.
- Dans les SdB et/ou SdE, de la faïence est prévue hauteur plafond en 20x45 cm ou 45x45 cm sur les parties humides au droit de la douche ou de la baignoire.

PLOMBERIE - SANITAIRES – VMC

- Baignoire acrylique avec tablier faïencé intégrant trappe de visite.
- Bac à douche extra plat en 90x90
- Meuble vasque pour les salles de bains et d'eau intégrant miroir au-dessus du plan.
- Robinetterie mitigeuse chromée avec tête céramique
- WC avec abattant et chasse.
- Ventilation performante des pièces humides, suivant besoin et calculs afin d'obtenir le label RT2012.
- Production d'eau chaude collectif.
- Sèche serviette dans les salles de bains

EQUIPEMENT ELECTRIQUE

- Télédistribution par raccordement à une antenne hertzienne permettant réception TNT (sous réserve de la mise en place du décodeur nécessaire).
- Appareillage encastré blanc.
- Prises TV / FM : dans le séjour et dans chaque chambre.
- Prises téléphone : dans chaque pièce principale
- Installation conforme à la norme NFC 15.100 en vigueur.

CHAUFFAGE

. Emulsion de chauffage est assuré par les radiateurs électriques.

JARDINS PRIVATIFS

. Les jardins privatifs seront arborés, clôturés avec robinet de puisage et point lumineux.

NOTA :

Le Maître de l'ouvrage se réserve le droit d'apporter des modifications selon les impératifs techniques qui pourraient se présenter en cours de construction, sans pour autant altérer les qualités essentielles de l'ensemble.

Le(s) Réservataire(s)

Le Réservant

« Bon pour accord »

« Bon pour accord »